



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/50/L.5  
10 octobre 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Cinquième session  
Genève, 6-17 octobre 2003

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET  
DU DÉVELOPPEMENT SUR SA CINQUANTIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
du 6 au 17 octobre 2003

Rapporteur: M. François Leger (France)

Orateurs:

Président du Conseil  
Secrétaire général de la CNUCED  
Thaïlande, pour le Groupe des 77 et la Chine  
Italie, pour l'Union européenne et les pays candidats  
Barbade, pour le Groupe latino-américain et caraïbe  
Oman, pour le Groupe asiatique et la Chine  
Zimbabwe, pour le Groupe africain

Bulgarie, pour le Groupe D  
Bénin, pour les PMA  
Japon  
Chine  
Brésil  
États-Unis d'Amérique  
Suisse

**Note à l'intention des délégations**

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être communiquée avant le **mercredi 22 octobre 2003** à la:

Section d'édition de la CNUCED, Bureau E.8108,  
télécopieur: 907 0056, téléphone: 907 5656/1066.

## DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Le **Président** a dit que la situation économique mondiale était complexe et instable, et que les discussions du Conseil devraient contribuer à l'instauration et au maintien d'un ordre politique et économique mondial équitable. Les PMA étaient confrontés à de grandes difficultés, et il convenait désormais de s'attacher à appliquer dans leur intégralité les résultats de précédentes réunions, plutôt que de promettre toujours plus en vain. Concernant l'Afrique, la question des produits de base devait être examinée plus avant, et des mesures concrètes devaient être prises pour renforcer la compétitivité des exportations des pays africains. Malgré l'échec de Cancún, toutes les parties devaient travailler de concert pour faire progresser de façon équilibrée les négociations commerciales multilatérales. En Palestine, le développement économique avait été ruiné par les guerres, et aussi bien Israël que la Palestine devaient maintenant se reprendre et revenir à la feuille de route pour l'instauration de la paix. Enfin, la onzième session de la Conférence devrait permettre d'exprimer une forte aspiration à un environnement économique juste et équitable et à une amélioration progressive du système commercial multilatéral.

2. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a dit que la onzième session de la Conférence et sa préparation s'inscrivaient dans un contexte d'interdépendance de plus en plus marquée de l'économie mondiale, qui pouvait contribuer à la croissance mais qui posait aussi de nouveaux problèmes de gouvernance économique mondiale. Il a attiré l'attention sur l'importance grandissante des pays en développement pour la croissance de l'économie mondiale du fait de la hausse rapide de leurs importations en provenance des pays développés. Il était nécessaire d'aborder, dans les négociations commerciales internationales, les questions d'un intérêt particulier pour le monde en développement. La poursuite des progrès dans ces négociations était importante, car elle pouvait aider à créer de nouveaux débouchés à l'exportation pour les pays en développement, mais cela n'était pas en soi suffisant pour accélérer le développement. Il était également essentiel pour les pays en développement de renforcer leurs capacités d'offre par la mise en œuvre de politiques intérieures et de stratégies de développement appropriées. Un certain nombre de pays d'Asie de l'Est avaient eu plus de succès à cet égard que les pays d'autres régions en développement, ce qui pouvait expliquer pourquoi ils avaient manifesté plus d'initiative que d'autres dans les négociations commerciales internationales.

3. La représentante de la **Thaïlande**, parlant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a dit que bien qu'elle semblât se redresser lentement, l'économie mondiale restait marquée par de graves déséquilibres et d'amples disparités de croissance entre les régions. Beaucoup de pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, avaient beaucoup de mal à s'adapter aux chocs extérieurs, et le faible niveau des prix des produits de base restait extrêmement préoccupant, en particulier pour l'Afrique, continent où il serait impossible de réaliser les objectifs de développement du Millénaire. Les résultats de la Conférence ministérielle de l'OMC de Cancún ajoutaient aux problèmes actuels de nombreux pays en développement. D'après la représentante, le rôle de la CNUCED en tant que principale instance internationale chargée d'assurer un traitement intégré des questions concernant l'interdépendance entre le commerce, le financement, l'investissement et la technologie apparaissait, dans ces conditions, plus important que jamais.

4. Le représentant de l'**Italie**, parlant au nom de l'**Union européenne et des pays candidats à l'UE (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie), ainsi que des pays associés (Bulgarie, Roumanie et Turquie)**, a dit que, indépendamment de la reprise de l'économie mondiale, il restait urgent pour la communauté internationale de s'attaquer aux problèmes des pays les moins avancés, qui avaient besoin non seulement d'un environnement commercial international favorable, mais aussi d'un soutien pour surmonter les contraintes et obstacles internes au développement. Une étroite coopération était nécessaire entre la CNUCED et le Haut Représentant pour les pays les moins avancés pour le suivi de l'exécution du Programme d'action adopté à Bruxelles. L'Afrique était une région particulièrement importante pour l'Europe, mais les pays africains devaient aussi intensifier leur coopération régionale et leur commerce intrarégional. Le Conseil du commerce et du développement devait examiner le programme de travail de l'après-Doha à sa session en cours, ce qui constituait la première occasion de passer en revue les conséquences de l'échec de la Conférence ministérielle de l'OMC de Cancún. La CNUCED était l'organe approprié pour un examen, dans une optique de développement, des questions concernant le système commercial et financier international et la préparation de la onzième session de la Conférence devrait également contribuer au progrès des négociations du Cycle de Doha.

5. Le représentant de la **Barbade**, parlant au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a dit que la CNUCED était un partenaire essentiel pour les pays latino-américains et caraïbes, et que son rôle dans l'examen des questions concernant l'interdépendance du commerce, du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement revêtait une importance particulière. L'appui apporté par la CNUCED au renforcement des capacités dans les pays en développement dans le contexte des négociations commerciales multilatérales était également essentiel, et des ressources suffisantes devraient être affectées à l'organisation pour lui permettre de s'acquitter de son programme de travail. Faisant suite à la Conférence ministérielle de l'OMC de Cancún, la présente session du Conseil du commerce et du développement avait lieu à un moment critique, où la CNUCED et ses États membres pouvaient contribuer à l'instauration d'un nouveau climat de confiance dans le système commercial et financier international. Les thèmes subsidiaires de la onzième session de la Conférence avaient été bien choisis, et la préparation de la Conférence devrait être régie par l'esprit du consensus de Bangkok.

6. Le représentant d'**Oman**, parlant au nom du **Groupe asiatique et de la Chine**, a dit que l'économie mondiale n'était pas encore sortie de sa phase de ralentissement, qui avait assombri les perspectives des pays en développement. La communauté internationale devait s'efforcer d'instaurer une plus grande équité dans les relations économiques internationales, et les pays en développement devaient faire davantage entendre leurs voix dans les instances internationales de décision. Un système commercial multilatéral réglementé était souhaitable, mais les intérêts de tous les pays devaient être équitablement pris en compte dans les négociations commerciales multilatérales, et les accords conclus devaient être mis en œuvre. À sa onzième session, la Conférence devrait faire le bilan des deux dernières Conférences ministérielles de l'OMC et examiner les asymétries et les déséquilibres de l'économie mondiale, en vue de dégager un consensus sur les éléments d'un ordre économique international davantage favorable au développement. Dans ce contexte, il conviendrait également d'analyser les incidences de la faiblesse et de l'instabilité des prix des produits de base et de la dette des pays en développement. La libéralisation du commerce était non pas une fin en soi, mais un moyen d'instaurer la paix et d'accélérer le développement. Une plus grande cohérence était nécessaire entre les négociations et l'élaboration des politiques au niveau international, d'une part, et les stratégies nationales de développement, d'autre part. Les pays en développement devaient conserver la possibilité d'adopter des mesures et des politiques protectrices pour accroître

leur compétitivité en vue d'encourager et de promouvoir le développement. La CNUCED devait être renforcée non seulement en tant qu'instance principale pour les questions de commerce et de développement, mais aussi en tant que source d'appui aux pays en développement dans les négociations commerciales internationales.

7. Le représentant du **Zimbabwe**, parlant au nom du **Groupe africain**, a demandé aux États membres de s'attaquer, à la onzième session de la Conférence, aux problèmes économiques des pays africains, s'agissant notamment de la détérioration de leurs termes de l'échange, de leur faible capacité d'épargne et d'investissement, de leur surendettement et du faible niveau des flux de ressources vers la région. Une plus grande cohérence des politiques était nécessaire dans les domaines du commerce et de l'accès aux marchés de la dette et du financement. La CNUCED avait un rôle essentiel à jouer dans la gestion des changements structurels dans un monde en mutation rapide.

8. Le représentant de la **Bulgarie**, parlant au nom du **Groupe D à l'exception de la Lettonie**, a dit que la priorité de la CNUCED était de s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement des pays en développement, mais, compte tenu de son approche intégrée du commerce, du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement, l'institution était également d'une grande importance pour beaucoup de pays du Groupe D. La présente session du Conseil du commerce et du développement pouvait beaucoup contribuer à la préparation de la onzième session de la Conférence si tous les pays y participaient dans un esprit constructif.

9. Le représentant du **Bénin**, parlant au nom des **pays les moins avancés**, a dit que les tendances récentes de l'économie mondiale avaient aggravé la situation des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA), et qu'une coopération internationale plus efficace était nécessaire pour traiter correctement les problèmes de ces pays. Il fallait redoubler d'efforts pour renforcer les capacités productives et les infrastructures dans les pays en développement, promouvoir l'investissement, réformer l'architecture financière internationale, accroître l'aide publique au développement, procéder à un allègement effectif de la dette, et réformer les règles commerciales internationales en vue de les rendre davantage compatibles avec les objectifs de développement. Le représentant s'est félicité des diverses initiatives prises par des pays développés pour faciliter l'accès aux marchés des exportations

intéressant particulièrement les PMA. Toutefois, dans la pratique, les PMA n'arrivaient pas à tirer tout le profit escompté de ces initiatives. L'utilisation effective des préférences était extrêmement faible; ces préférences devraient s'accompagner de mesures visant à renforcer les capacités d'exportation et la diversification. Les PMA avaient besoin d'un environnement extérieur favorable et de l'appui de la communauté internationale pour surmonter leurs contraintes particulières. Il faudrait renforcer les activités menées par la CNUCED à l'appui du développement de l'Afrique, en particulier dans le domaine de l'assistance technique visant à accroître les activités à valeur ajoutée et la diversification dans le secteur des produits de base, à améliorer les capacités productives et commerciales, et à développer les infrastructures de transport.

10. Le représentant du **Japon** a souligné l'importance d'un renforcement du cadre multilatéral pour le commerce et l'investissement et la nécessité d'arrangements complémentaires pour que les pays en développement puissent en bénéficier davantage. L'une des raisons de l'échec de Cancún était que les intérêts de nombreux pays en développement n'avaient pas été suffisamment pris en compte. Le Japon avait accru ses efforts pour soutenir le renforcement des capacités dans les pays en développement afin qu'ils puissent participer effectivement aux négociations commerciales multilatérales, ainsi que pour alléger les contraintes pesant sur leurs exportations, en particulier celles des pays les moins avancés; plus de 90 % des exportations des PMA bénéficiaient désormais de l'admission en franchise et hors contingents. La troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique avait eu lieu au Japon en septembre 2003 et avait examiné différentes possibilités de promouvoir le commerce et l'investissement en Afrique, ainsi que les enseignements à tirer pour l'Afrique de l'expérience de développement des pays asiatiques, la création de réseaux entre l'Afrique et l'Asie, et différentes mesures pour renforcer les industries africaines. La CNUCED avait un rôle central à jouer pour ce qui était d'aider les pays en développement à accélérer leur développement grâce au commerce et à l'investissement. Elle avait adopté une bonne approche pragmatique des liens entre les contraintes pesant sur l'offre et l'insuffisance de l'investissement dans de nombreux pays en développement, qui avaient aussi une capacité limitée de participer effectivement aux négociations commerciales internationales. Après Cancún, il était important que tous les pays engagent un dialogue constructif, notamment à la onzième session de la Conférence.

11. Le représentant de la **Chine** a appelé l'attention sur les incertitudes entourant la reprise de l'économie mondiale, sur l'échec des négociations commerciales multilatérales et sur les difficultés que les pays en développement rencontraient dans ce contexte. Du fait de l'interdépendance accrue et de la poursuite de la mondialisation, il importait de renforcer la coopération multilatérale en vue de mettre en place un ordre politique et économique international juste et raisonnable, en tenant compte des problèmes des pays en développement. Le représentant a rappelé que les objectifs de développement du Millénaire avaient fait l'objet d'un consensus international et qu'un partenariat avait été constitué à la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement à Monterrey. Tous les pays, en particulier les pays développés, devraient assumer leurs responsabilités en contribuant à la reprise de l'économie mondiale et en rectifiant les déséquilibres existants. Ils devraient aussi aider les pays en développement en soutenant le renforcement des capacités, en réformant le système commercial international, en améliorant l'accès aux marchés des exportations de ces pays, en fournissant des capitaux suffisants et en favorisant le transfert de technologie.

12. Le représentant du **Brésil** a dit que, depuis la création de la CNUCED, les perspectives de croissance et de progrès social s'étaient assombries dans les pays en développement. Du fait de l'interdépendance accrue au sein de l'économie mondiale, la marge de manœuvre des pays en développement pour mener une politique indépendante s'était considérablement réduite. Même s'il ne fallait pas être trop naïf quant aux possibilités de changement, on pouvait encore espérer accélérer la croissance et le développement dans ces pays. La CNUCED était l'une des raisons d'entretenir cet espoir, car aucune autre instance n'était aussi bien placée pour promouvoir le débat et la coopération au niveau international sur les différentes formes d'interdépendance entre le commerce et le développement. Elle était en mesure d'aider les pays en développement à renforcer leur système institutionnel, à appliquer des mesures visant à garantir la participation de tous les secteurs sociaux au développement et à accroître leur capacité d'augmenter leur production et leur compétitivité internationale. Pendant la onzième session de la Conférence et ses préparatifs, il faudrait exploiter au mieux les possibilités exceptionnelles qu'offre la CNUCED de stimuler le dialogue et la coopération, lesquels devraient être renforcés.

13. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit que la documentation fournie par le secrétariat était intéressante et bien étayée. Dans l'ensemble, ces documents présentaient des vues différentes de manière objective et constituaient une base utile pour les débats à venir.

Toutefois, à l'exception notable du rapport de la CNUCED sur l'assistance au peuple palestinien, les conséquences économiques dévastatrices des conflits sévissant dans les pays en développement n'avaient pas été pleinement prises en compte. Le *Rapport sur le commerce et le développement* présentait une analyse exhaustive et méticuleuse de l'environnement commercial international. Il laissait entendre que la libéralisation économique ne serait pas parvenue à favoriser le développement économique dans une bonne partie du monde en développement, mais il fallait faire attention à ne pas émettre de jugement prématuré sur cette question.

L'ouverture des marchés au libre-échange était encore le meilleur moyen d'élever le niveau de vie dans les pays en développement et il n'existait aucune alternative réelle à la libéralisation commerciale et financière. Les États-Unis continuaient de soutenir vigoureusement la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Ils restaient aussi pleinement déterminés à contribuer à l'aboutissement du Cycle de Doha et, plus généralement, à poursuivre la libéralisation du commerce mondial. Si les pays en développement étaient responsables au premier chef de leur développement, qui passait par une bonne gouvernance, la transparence et des politiques macroéconomiques judicieuses, une coopération internationale s'inscrivant dans le cadre des Nations Unies, de l'OMC et des institutions de Bretton Woods était indispensable pour soutenir les efforts nationaux.

14. Le représentant de la **Suisse** a dit qu'il était prématuré de tirer des conclusions définitives sur les causes et les conséquences de l'échec de la coopération internationale enregistré à Cancún. La CNUCED devrait redoubler d'efforts pour contribuer de manière constructive au cycle actuel de négociations commerciales multilatérales et à la réalisation des objectifs fixés lors des Conférences internationales de Monterrey, de Johannesburg et de Doha, ainsi que des objectifs de développement du Millénaire. La onzième session de la Conférence serait une occasion importante de faire le point sur les nouveaux défis en matière de développement et d'examiner les priorités de l'organisation. Le représentant s'est félicité de la nouvelle stratégie de coopération technique de la CNUCED. La documentation du secrétariat montrait que la situation économique de la plupart des pays africains et des pays les moins avancés restait très préoccupante. Le *Rapport sur le commerce et le développement, 2003* illustre les enseignements que d'autres pays en développement pouvaient tirer de l'expérience asiatique. Pour avancer sur la voie d'un développement durable, les politiques visant à accroître la stabilité macroéconomique devaient s'accompagner de mesures d'appui au secteur privé.

## II. QUESTIONS DE PROCÉDURE, QUESTIONS INSTITUTIONNELLES, QUESTIONS D'ORGANISATION, QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET QUESTIONS CONNEXES

### A. Ouverture de la session

15. La cinquantième session du Conseil du commerce et du développement a été ouverte le 6 octobre 2003 par M. Dimiter Tzantchev (Bulgarie), Président sortant du Conseil.

### B. Élection du Bureau

(Point 1 a) de l'ordre du jour)

16. À sa 944<sup>e</sup> séance plénière d'ouverture, le 6 octobre 2003, le Conseil a élu par acclamation M. Sha Zukang (Chine) Président du Conseil à sa cinquantième session.

17. À la même séance, le Conseil a élu les autres membres du Bureau du Conseil à sa cinquantième session, à savoir les 10 vice-présidents et le rapporteur. Le Bureau était composé comme suit:

<u>Président:</u>	M. Sha Zukang	(Chine)
<u>Vice-Présidents:</u>	M. Michel Adam	(Belgique)
	M. Iouri Afanassiev	(Fédération de Russie)
	M. Chitsaka Chipaziwa	(Zimbabwe)
	M. Djismun Kasri	(Indonésie)
	M <sup>me</sup> Melissa Kehoe	(États-Unis d'Amérique)
	M. Mohamed Oulde Mohamed Lemine	(Mauritanie)
	M. Lester Mejía Solís	(Nicaragua)
	M. Iván Mora Godoy	(Cuba)
	M. Mitsunori Nanba	(Japon)
	M. Dimiter Tzantchev	(Bulgarie)
<u>Rapporteur:</u>	M. François Leger	(France)

18. Conformément à l'usage, le Conseil a décidé que les coordonnateurs régionaux et la Chine ainsi que les Présidents des Comités de session seraient pleinement associés aux travaux du Bureau.

**C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session**

(Point 1 b) de l'ordre du jour)

19. À sa séance d'ouverture, le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/50/1. (Pour l'ordre du jour adopté, voir l'annexe ... ci-après.)

20. À la même séance, le Conseil a constitué deux comités de session chargés d'examiner les points suivants de l'ordre du jour et de faire rapport à leur sujet:

Le Comité de session I examinera le point 3: Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010: a) activités en faveur des PMA à l'échelle de la CNUCED; b) effets escomptés des initiatives récentes en faveur des pays les moins avancés dans le domaine de l'accès préférentiel aux marchés.

Le Comité de session II examinera le point 4: Développement économique en Afrique: questions se rapportant à la performance commerciale de l'Afrique.

21. Ont été élus membres du Bureau du Comité de session I:

Président: M. Marc Giacomini (France)

Vice-Président/Rapporteur: M. Patrick Krappie (Afrique du Sud)

22. Ont été élus membres du Bureau du Comité de session II:

Président: M. Mohamed Oulde Mohamed Lemine (Mauritanie)

Vice-Président/Rapporteur: M. Steinard Lindberg (Norvège).

-----